



TRAGÉDIE

C'était à redouter tant le choc a été effroyable. Deux victimes dont une transportée à l'hôpital ont succombé à leurs blessures, portant à cinq le nombre de tués (tous identifiés) dans la collision entre un bus de transport et un véhicule à usage commercial, lundi, entre Oyem et Mitzic.

Page 8

CONDAMNATION

La plaidoirie de ses avocats n'y a rien fait. Jérémie Kombila Yéno qui, en mars 2021 à Port-Gentil, avait tué à coups de biche et de couteau son oncle, a été condamné par la Cour criminelle à 30 ans de réclusion. Peine assortie de dommages et intérêts à hauteur de 20 millions de francs.

Page 8

FOOTBALL

Opposé cet après-midi (15h30, stade de l'INJS), à l'occasion de la 4^e et avant-dernière journée du play off du National-Foot 1, à son dauphin Mangasport (7 points), le Stade Mandji (9 unités) pourrait, en cas de victoire, remporter le titre de champion du Gabon, le deuxième de son histoire.

Page 10

COMILOG DEBOUTÉE !

LA Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), qui poursuivait cinq de ses salariés accusés de vol aggravé – leur réclamant de surcroît un dédommagement à hauteur de 70 millions de francs – a été en partie déboutée par le tribunal correctionnel de Franceville. Trois d'entre eux ont été mis hors de cause et doivent réintégrer l'entreprise. En revanche, les deux derniers ont été condamnés à quatre et huit mois de prison. Ils ont fait appel. Page 2



POUR MOI QUOI...

Enfin, on propose que soit inscrit au programme scolaire l'enseignement anti-corruption!

L'idée, Nkea, le ministre contre la "corruption", l'a émise lors d'une rencontre avec les responsables des systèmes des Nations unies. Mais, que de gros dégâts et d'immenses préjudices déjà subis par les finances publiques ?

Prenez une calculatrice et faites l'addition de tous les détournements commis depuis une décennie,

ce sont des sommes astronomiques volées à l'État. Des centaines de milliards qui auraient permis au pays de rembourser ses dettes et atteindre ses nobles ambitions de l'émergence aujourd'hui au lieu de 2025. Certains hauts cadres pourtant bien formés mais irrespectueux de l'argent public en ont décidé autrement. Tout simplement parce qu'ils ne font pas la différence entre l'argent public et leur argent personnel. Sauf s'ils ont le vol dans le sang... D'où l'urgence pour le maître à l'école, et le professeur au collège/lycée d'enseigner dès le bas âge au jeune citoyen, les dirigeants de demain du pays,

des cours sur la lutte contre la corruption. Une matière qui va le dissuader de faire main basse sur l'argent de l'État. L'État étant lui, ses parents, son maître, ses amis, bref, tous les Gabonais. Un enseignement primordial dans un environnement où le dolé est devenu la valeur largement au-dessus de celles qui fondent (pourtant) nos sociétés africaines...

L'espoir est que cette solution soit entendue aux fins d'éradiquer la corruption au Gabon quoi.